

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

QUENTIN HEDDEBAUT : COMMISSAIRE DE PANTIN

Commissaire de Pantin depuis le 2 janvier 2024, Quentin Heddebaud souhaite continuer les actions menées sur le territoire qu'il souhaite sécuriser. Extrait du dossier réalisé par Christophe Dutheil, Guillaume Portaluppi, publié dans Canal n°324, mars 2024.

© ville de Pantin

Publié le 02 mars 2024

DU SENS ET DE L'IMPACT

UN MÉTIER CONCRET

« C'est un métier dont j'apprécie le côté très terre à terre, un travail qui a du sens et de l'impact. Il permet en effet d'apporter des solutions et d'améliorer la vie quotidienne des gens. » Entré en fonction début janvier, Quentin Heddebaut, commissaire de Pantin, a le goût de l'action : « Quand on résout des problèmes d'ordre public, par exemple en éradiquant un point de trafic de stupéfiants, on voit tout de suite la différence. Côté judiciaire, quand vous parvenez à faire en sorte que les dossiers soient bien constitués, vous savez que les victimes seront bien prises en compte et qu'on arrivera à élucider des affaires. On dispose d'une vraie marge de manœuvre pour agir sur des problèmes visibles. C'est très concret ! »

Si le trentenaire est à l'aise sur le terrain pour – « monter des opérations, effectuer le suivi des enquêtes », énumère-t-il, il se plaît également à encadrer les équipes et à travailler en réseau avec des acteurs venus d'horizons très divers. « J'aime le spectre très large de mes missions », résume-t-il.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

Après des études de droit et de sciences politiques, Quentin Heddebaud entre sur concours à l'École nationale supérieure de la police. Il débute sa carrière en 2017 en tant que commissaire stagiaire à Marseille. Chef de la sûreté à Douai pendant le confinement, il exerce ensuite durant deux ans et demi à Châtenay-Malabry, avant d'être nommé chef de circonscription à Pantin : « Tout changement de poste est une remise en question et un nouveau challenge, explique-t-il. Chaque territoire est différent et détient des problématiques spécifiques. Pantin est une commune à plusieurs facettes, avec son centre-ville gentrifié, ses cités populaires et des habitants qui se mélangent. C'est une ville très intéressante, avec des enjeux variés selon les quartiers. »

Quentin Heddebaut veut se concentrer sur ce qu'il définit comme la principale problématique locale : la délinquance sur la voie publique, à l'instar du trafic de stupéfiants et de la vente à la sauvette de cigarettes de contrebande. Il souhaite aussi amplifier la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, une priorité édictée au niveau national.

Le nouveau commissaire fait par ailleurs le choix de la continuité. Il désire ainsi poursuivre la collaboration très étroite nouée avec la police municipale, qu'il rencontre une fois par semaine, ainsi que les partenariats existants avec la ville, les bailleurs sociaux, les commerçants et l'Éducation nationale. « Je compte même les développer », conclut-il.

UN COMMISSAIRE, QUATRE PRIORITÉS

Interventions quotidiennes sur les points de deal et de vente à la sauvette de cigarettes de contrebande, doublées d'enquêtes judiciaires au long cours, lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, maintien de l'ordre pendant les Jeux olympiques et paralympiques : présentation des priorités de Quentin Heddebaut.

MAINTENIR L'ORDRE PENDANT LES JOP

« Durant l'événement, nous bénéficierons de nombreux renforts policiers à Pantin, dans le département de Seine-Saint-Denis et sur toute l'Île-de-France, en particulier pour le passage des flammes – la flamme olympique le 25 juillet et la flamme paralympique le 27 août – et pour les compétitions sportives en milieu urbain, à l'image du paramarathon qui traversera la ville le 8 septembre. »

LUTTER CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

« Il existe plusieurs points de deal à Pantin, lesquels engendrent de nombreux désagréments pour les habitants et les commerçants. Je pense au squat de halls d'immeuble, mais aussi aux bagarres, voire aux règlements de compte, en pleine rue, entre trafiquants. Cela crée un fort sentiment d'insécurité dans la population.

Face à ces problèmes, nous faisons le choix de harceler quotidiennement les vendeurs pour empêcher le deal, en les interpellant et en recherchant la marchandise. Parallèlement, et sur le plus long terme, nous menons des enquêtes judiciaires afin de démanteler les trafics en profondeur. »

AGIR CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

« Sur ce troisième objectif, nous allons continuer l'action entamée par ma prédécesseure, la commissaire Ingrid Chemith : les violences conjugales et intrafamiliales sont des infractions graves qu'il est important de prioriser. Ainsi, une convention entre la police nationale et la ville de Pantin permet aux victimes de déposer plainte directement à la Maison des femmes. La responsable de l'équipement peut ainsi appeler le commissariat qui envoie un fonctionnaire sur place. De la sorte, les victimes sont mieux prises en compte. Dans ce lieu où les femmes trouvent une écoute, elles découvrent parfois que les violences qu'elles subissent relèvent du pénal et qu'elles peuvent porter plainte. »

DÉMANTELER LES POINTS DE VENTE À LA SAUVETTE

« Ils sont nombreux, principalement en ce qui concerne la vente de cigarettes, et surtout présents dans le quartier des Quatre-Chemin et autour de la station de métro Hoche. Cette délinquance sur la voie publique est particulièrement ressentie par les habitants et conduit régulièrement à des rixes comme cela a eu lieu début novembre.

Là encore, nous combinons des enquêtes de longue haleine et des interventions quotidiennes pour arrêter les vendeurs et tenter d'éradiquer ces trafics, ce qui est très complexe. Nous menons ces opérations en coopération étroite avec la ville voisine d'Aubervilliers et en coordination avec la police municipale qui agit de son côté mais aussi, et très régulièrement, en soutien de nos opérations. »

Informations pratiques Commissariat de police de Pantin :

Pour tous dépôts de plainte et signalements de problèmes de délinquance :

> Sur place au 14-16, rue Eugène-et-Marie-Louise-Cornet. Ouvert 24h/24, 7jours/7.

> Par téléphone au 01 41 83 45 00. En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.



Retrouvez les autres articles du dossier "Apaiser, protéger, prévenir" réalisé par Christophe Dutheil, Guillaume Théchi et Catherine Portaluppi, publié dans Canal n°324, mars 2024. :

- > "La tranquillité publique à Pantin"
- > "Avant l'action, la prévention !"
- > "Police municipale et Centre de supervision urbaine"

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.